

3 février 2025

*Ce communiqué remplace celui publié le 09 janvier à 10h24 pour la raison suivante : En raison d'une erreur matérielle, le nombre réel de droits de vote a été rectifié

Déclaration relative au nombre total de droits de vote et d'actions prévue par l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

A la date du	Nombre d'actions composant le capital	Nombre théorique des droits de vote (y compris actions auto-détenues)	Nombre réel de droits de vote (déduction faite des actions auto-détenues)
31/12/2024	76 060 831	95 137 271	94 880 111*